

## Analyse provinciale des données sur les personnes immigrantes et résidents non permanents, recensement 2021 de *Statistique Canada*

### Introduction

Afin d'analyser les différences entre les provinces canadiennes au sujet de l'immigration et de l'admission des résidents non permanents, il est pertinent de se pencher sur les données récentes du recensement de 2021 de *Statistique Canada*. Ces dernières nous informent sur les caractéristiques d'emploi des groupes sous-représentés, ainsi que sur leurs caractéristiques démographiques.

Au Canada, l'immigration est organisée de façon unique selon chaque province. Entre le Canada et le Québec, il existe une « *entente portant sur la collaboration en matière d'immigration et sur la sélection des ressortissants étrangers qui souhaitent s'établir au Québec à titre permanent ou temporaire* ». Les deux gouvernements s'entendent dans le but de « *fournir au Québec de nouveaux moyens de préserver son poids démographique au sein du Canada, et d'assurer dans la province une intégration des immigrants respectueuse du caractère distinct de la société québécoise* ». <sup>1</sup>

### Québec

Au Québec, les personnes immigrantes sont sélectionnées à partir du Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ). Le gouvernement provincial choisit les participants au programme à partir de certains critères spécifiques tels que la formation, l'expérience, l'âge, les connaissances linguistiques, les caractéristiques de l'époux ou du conjoint, le nombre d'enfants, la détention d'une offre d'emploi validée, ainsi qu'une capacité d'autonomie financière.

Le terme résident non permanent englobe les détenteurs de permis de travail temporaire, de permis d'étude et de statut de réfugié. Pour obtenir un permis de travail temporaire, il faut appliquer au programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), ce qui demande d'obtenir un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ), délivré par le gouvernement du Québec et un permis de travail, délivré par le gouvernement du Canada. Les détenteurs de permis d'études quant à eux doivent présenter une preuve d'acceptation de l'établissement d'enseignement, une lettre d'attestation provinciale (LAP) et une preuve de ressources financières.

Les détenteurs de statut de réfugié ont présenté une demande d'asile accepté par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR). « *L'immigration des personnes réfugiées au Québec relève à la fois du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada. Chaque année, les deux gouvernements conviennent du nombre et de la provenance des personnes réfugiées qui seront prises en charge par le gouvernement du Québec et par des organismes ou des citoyens québécois.* »<sup>2</sup>

Le gouvernement du Québec a du pouvoir sur la sélection des personnes admises dans la province.

### Autres provinces

En Ontario, l'immigration se fait via le Programme ontarien des candidats à l'immigration (POCI), il s'agit d'un partenariat avec le gouvernement du Canada par l'entremise des programmes Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

---

<sup>1</sup> Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains (1991).

<sup>2</sup> Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec (MIFIQ). Personnes réfugiées au Canada.

En Colombie-Britannique, le Programme des candidats de la Colombie-Britannique (PCCB) permet une sélection par la province sur la base de critères concernant les compétences et l'expérience. Suite à la réception d'un certificat de désignation provincial par le gouvernement de la Colombie-Britannique, le demandeur peut effectuer une demande de résidence permanente auprès du gouvernement du Canada avec un délai de traitement accéléré.

En Alberta, l'immigration est aussi organisée par le gouvernement provincial et fédéral. L'*Alberta Advantage Immigration Program* (AAIP) est en place dans le but de désigner des personnes pour la résidence permanente avec les compétences nécessaires. Les trois provinces bénéficient également d'un programme d'entrée express, qui augmente les chances d'être sélectionné.



## Analyse

**Tableau 1 : Statistiques sur les personnes immigrantes et les résidents non permanents au Canada et ses provinces, recensement de 2021**

	Population totale	Personnes immigrantes	Répartition (%)	Résidents non permanents	Répartition (%)
<b>Canada</b>	<b>36 328 475</b>	<b>8 361 505</b>	<b>23,0</b>	<b>924 845</b>	<b>2,5</b>
Ontario	14 031 755	4 206 585	30,0	387 850	2,8
Colombie-Britannique	4 915 940	1 425 715	29,0	171 000	3,5
Alberta	4 177 715	970 975	23,2	64 825	1,6
Manitoba	1 307 185	257 620	19,7	34 290	2,6
<b>Québec</b>	<b>8 308 480</b>	<b>1 210 600</b>	<b>14,6</b>	<b>205 775</b>	<b>2,5</b>
Yukon	39 585	5 385	13,6	925	2,3
Saskatchewan	1 103 200	137 620	12,5	15 830	1,4
Territoires du Nord-Ouest	40 380	4 145	10,3	410	1,0
Île-du-Prince-Édouard	150 480	11 765	7,8	5 430	3,6
Nouvelle-Écosse	955 860	71 565	7,5	22 345	2,3
Nouveau-Brunswick	759 195	44 125	5,8	10 860	1,4
Nunavut	36 600	1 165	3,2	75	0,2
Terre-Neuve-et-Labrador	502 100	14 255	2,8	5 235	1,0
<b>Canada sans le Québec</b>	<b>28 019 995</b>	<b>7 150 905</b>	<b>25,5</b>	<b>719 070</b>	<b>2,6</b>

Source : *Statistique Canada* (Recensement 2021)

La Canada a une population de plus de 36,3 millions d'individus. La province la plus peuplée est l'Ontario, avec plus de 14,0 millions de personnes et le Québec est en deuxième place, recensant plus de 8,3 millions d'individus. Au Canada, les personnes immigrantes représentent 23,0 % de la population et les résidents non permanents, 2,5 %. La répartition des personnes immigrantes dans la population est différente selon les provinces. L'Ontario obtient une part de 30,0 % de personnes immigrantes et les résidents non permanents représentent 2,8 % dans la province. La Colombie-Britannique suit de près avec une part de 29,0 % pour les personnes immigrantes. Les résidents non permanents sont plus nombreux qu'en Ontario et affichent un ratio de 3,5 %, soit la deuxième part la plus élevée. L'Alberta et le Manitoba arrivent en troisième et quatrième place, avec des représentations respectives de 23,2 % et 19,7 % de personnes immigrantes.

Ensuite, la répartition des personnes immigrantes descend sous la barre des 15 %. Au Québec la part est de 14,6 % et les résidents non permanents, 2,5 %. Pour le ratio de personnes immigrantes, c'est

moins de la moitié que celui de l'Ontario. Lorsque l'on regarde pour l'ensemble des provinces à l'exception du Québec, le ratio de personnes immigrantes est de 25,5 %. Pour ce même ensemble de provinces, la part des résidents non permanents est de 2,6 %, soit un point de pourcentage de plus que celle du Québec.

**Tableau 2 : Représentation des personnes immigrantes, minorités visibles et des résidents non permanents, Québec et Canada**

		Population des ménages privés		Population de 15 ans et plus bénéficiaire d'un revenu d'emploi			
				Toutes les industries		Construction*	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Québec	Personnes immigrantes	1 210 600	14,6	709 155	16,4	8 960	5,5
	Résidents non permanents	205 775	2,5	117 190	2,7	870	0,5
	Minorités visibles	1 031 625	12,4	669 770	15,5	7 315	4,5
	Population totale	8 308 480	100,0	4 320 010	100,0	162 570	100,0
Canada	Personnes immigrantes	8 361 505	23,0	4 596 350	25,1	117 905	15,9
	Résidents non permanents	924 845	2,5	511 420	2,8	12 920	1,7
	Minorités visibles	7 721 915	21,3	4 737 065	25,8	94 570	12,7
	Population totale	36 328 475	100,0	18 339 455	100,0	741 925	100,0
Canada sans le Québec	Personnes immigrantes	7 150 905	25,5	3 887 195	27,7	108 945	18,8
	Résidents non permanents	719 070	2,6	394 230	2,8	12 050	2,1
	Minorités visibles	6 690 290	23,9	4 067 295	29,0	87 255	15,1
	Population totale	28 019 995	100,0	14 019 445	100,0	579 355	100,0

\* Croisement entre l'industrie de la construction selon le *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2017* et les professions de la *Classification nationale des professions (CNP) 2021* s'apparentant aux métiers et occupations de l'industrie de la construction

Source : *Statistique Canada* (Recensement 2021), compilation CCQ

Pour la catégorie des personnes bénéficiaires d'un revenu d'emploi en construction, il est à noter qu'un croisement a été effectué entre le code pour l'industrie de la construction (23) du *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2017* et les professions de la *Classification nationale des professions (CNP) 2021* qui s'apparentent aux métiers et occupations de l'industrie de la construction (voir le tableau 3 en annexe). Cette manipulation est effectuée afin d'enlever toutes les personnes qui gravitent autour des métiers et occupations dans une entreprise de construction. Parmi ces répondants, certains peuvent avoir effectué des travaux assujettis ou non à la loi R-20.

Au Canada, la population immigrante représente 23 % de la population. L'industrie de la construction au Canada est représentée à 15,9 % par de la population immigrante. Elle est donc sous-représentée dans cette industrie. Le même phénomène s'observe au Québec; alors que les personnes immigrantes représentent 14,6 % de la population, elles sont seulement 5,5 % à être représentées dans le secteur de la construction.

Mise en garde : la portion de travailleurs immigrants dans l'industrie de la construction au Québec (5,5 %) peut difficilement être comparée directement avec celle du Canada (15,9 %), car au départ, la population immigrante du Québec (14,6 %), est beaucoup plus faible que la proportion observée au Canada (23,0 %). Il demeure que la contribution de travailleurs immigrants dans la construction par rapport à leur nombre dans la population est plus faible au Québec qu'ailleurs au Canada.

### **Conclusion**

Au Canada, la province avec la plus grande proportion de personnes immigrantes est l'Ontario avec une part de 30,0 %, suivi de la Colombie-Britannique (29,0 %), de l'Alberta (23,2 %) et du Manitoba (19,7 %). Le Québec a une proportion de personnes immigrantes plus faible que le reste du Canada et arrive en cinquième position avec une part de 14,6 %, soit moins de la moitié qu'en Ontario. Toutefois, dans la construction, il semble y avoir une sous-représentation des personnes immigrantes au Québec avec seulement 5,5 % en part de la population totale de l'industrie si on la compare avec leur représentation dans la population (14,6 %).

Cette analyse a tenté de se rapprocher le plus possible de l'univers des travailleurs de la construction, en sélectionnant spécifiquement les personnes ayant une profession se rapprochant des métiers et occupations que l'on retrouve dans les statistiques de la Commission de la construction du Québec. Ils peuvent cependant avoir effectué des travaux assujettis ou non.

**ANNEXE**
**Tableau 3 : Correspondance entre les métiers et occupations de l'industrie de la construction et les professions classées selon la *Classification nationale des professions (CNP) 2021* de Statistique Canada**

<b>Métiers et occupations de l'industrie de la construction</b>	<b><i>Classification nationale des professions (CNP) 2021</i></b>
Briqueur-maçon	Briqueurs-maçons/briqueuses-maçonnnes
Calorifugeur	Calorifugeurs/calorifugeuses
Carreleur	Carreleurs/carreleuses
Charpentier-menuisier	Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières
Chaudronnier	Chaudronniers/chaudronnières
Cimentier-applicateur	Finisseurs/finisseuses de béton
Couvreur	Couvreurs/couvreuses et poseurs/poseuses de bardeaux
Électricien	Électriciens/électriciennes (sauf électriciens industriels/électriciennes industrielles et de réseaux électriques)
Ferblantier	Tôliers/tôlières
Ferrailleur et monteur-assembleur	Monteurs/monteuses de charpentes métalliques
Grutier	Grutiers/grutières
Mécanicien d'ascenseur	Constructeurs/constructrices et mécaniciens/mécaniciennes d'ascenseurs
Mécanicien de chantier	Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles
Mécanicien de machines lourdes	Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd
Monteur-mécanicien (vitrier)	Vitriers/vitrières
Opérateur d'équipement lourd et opérateur de pelles mécaniques	Conducteurs/conductrices d'équipement lourd
Peintre	Peintres et décorateurs/décoratrices (sauf décorateurs/décoratrices d'intérieur)
Plâtrier et poseur de systèmes intérieurs	Plâtriers/plâtrières, poseurs/poseuses et finisseurs/finisseuses de systèmes intérieurs et latteurs/latteuses
Poseur de revêtements souples	Poseurs/poseuses de revêtements d'intérieur
Tuyauteur	Plombiers/plombières
Mécanicien en protection-incendie	Tuyauteurs/tuyauteuses, monteurs/monteuses d'appareils de chauffage et poseurs/poseuses de gicleurs
Frigoriste	Mécaniciens/mécaniciennes en chauffage, réfrigération et climatisation
Boutefeux et foreur	Foreurs/foreuses et dynamiteurs/dynamiteuses de mines à ciel ouvert, de carrières et de chantiers de construction
Manoeuvre	Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction
Monteur de lignes	Monteurs/monteuses de lignes électriques et de câbles
Monteur T (réseau de communication)	Installateurs/installatrices et réparateurs/réparatrices de lignes et de câbles de télécommunications
Soudeur	Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser
Conducteur de camions	Conducteurs/conductrices de camions de transport

Source : *Statistique Canada* (Recensement 2021), compilation CCQ

## Sources

Gouvernement de la Colombie-Britannique. Programme des candidats de la Colombie-Britannique (PCCB). Récupéré de [Programme des candidats de la Colombie-Britannique | Canadavisa.com](https://www.canadavisa.com/fr/programmes/colombie-britannique)

Gouvernement de l'Alberta. *Alberta Advantage Immigration Program* (AAIP). Récupéré de [Alberta Advantage Immigration Program | Alberta.ca](https://www.alberta.ca/advantage-immigration-program)

Gouvernement de l'Ontario. Programme ontarien des candidats à l'immigration (POCI). Récupéré de [Programme ontarien des candidats à l'immigration \(POCI\) | ontario.ca](https://www.ontario.ca/fr/immigration/programmes/ontarien)

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains (1991). Récupéré de [Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains - Canada.ca](https://www.canada.ca/fr/immigration-refugiés-citoyenneté/accord-canada-quebec)

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec (MIFIQ). Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Récupéré de [Aperçu du programme des travailleurs étrangers temporaires | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/fr/immigration/programmes/ptet)

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec (MIFIQ). Personnes réfugiées au Canada. Récupéré de [Personnes réfugiées au Canada | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/fr/immigration/personnes-refugiees)

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec (MIFIQ). Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ). Récupéré de [Programme régulier des travailleurs qualifiés \(PRTQ\) | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/fr/immigration/programmes/prtq)